

Ça passe ou ça casse pour la réforme du statut et des salaires des fonctionnaires

28 sept. 2015, PAR Henry Sylvain

© Fotolia

Le positionnement de la CGT, attendu mardi 29 septembre, entraînera l'accord ou le rejet du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des agents publics. L'avenir du dialogue social dans la fonction publique est en jeu.

Demain, dans l'après-midi du mardi 29 septembre, soit le projet d'accord sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des fonctionnaires (PPCR) sera jeté à la poubelle, soit il sera validé et mis en œuvre dans les prochains mois et les prochaines années. Tout dépend désormais du positionnement de la CGT, qui sera connu dans la journée, alors que toutes les autres organisations syndicales se sont déjà prononcées. Le principal syndicat de la fonction publique, dont les fédérations du secteur public se retrouveront au siège de Montreuil toute la journée de demain, a programmé un point presse à 17 heures pour "*expliquer les raisons*" de son choix.

Suspense donc sur l'avenir de cet accord, qui doit recueillir l'aval de syndicats représentant plus de 50 % des fonctionnaires. Le poids cumulé du "oui" – FSU, CFDT, CFTC, Unsa et FAFP – représente pour l'instant 46,7 %. Celui du "non" – Solidaires et FO – 25,4 %. Le choix de la CGT, qui pèse 23,1 % dans l'ensemble de la fonction publique, sera donc décisif. Selon nos informations, son vote devrait être négatif : les fédérations de l'hospitalière et de la territoriale sont en majorité hostiles au projet d'accord, tout comme la CGT Finances, pour l'État. Le "non" l'emporterait donc en dépit du vote favorable de plusieurs autres fédérations de l'État.

Tout ou rien

Un rejet de cet accord PPCR après dix-huit mois de concertation marquerait un échec du dialogue social, pourtant érigé en préalable à toute réforme par François Hollande en 2012. Ce serait alors le deuxième texte rejeté par les organisations syndicales en 2015, après celui sur la qualité de vie au travail en début d'année. "*Le ministère de la Fonction publique a été très à l'écoute des organisations et plus particulièrement de la CGT dont le poids est décisif, s'agace un syndicaliste partisan du « oui ». Certains paragraphes du protocole ont été réécrits dans le sens que souhaitait la CGT ! Un rejet serait incompréhensible.*"

La ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a prévenu les syndicats : aucune disposition de l'accord ne s'appliquera si le texte est rejeté. "*Nous sommes allés tellement loin, notamment en créant un rendez-vous de discussion salariale nouveau tous les ans, que nous ne pourrons pas faire autrement, confiait-elle récemment à Acteurs publics. J'ai pris mes responsabilités, les syndicats doivent prendre les leurs.*"

La chronologie récente du texte PPCR

[L'"incendie Macron" sur le statut des fonctionnaires toujours pas éteint](#)

[Un échec de l'accord sur les rémunérations des fonctionnaires serait catastrophique selon la CFDT](#)

[Carrières et salaires des fonctionnaires : le "non" de FO laisse présager un échec de l'accord](#)

[Le "oui mais" des cadres sur les carrières et rémunérations des fonctionnaires](#)

[Marylise Lebranchu : "J'ai pris mes responsabilités, les syndicats doivent prendre les leurs"](#)